Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CEE) N^O 4060/89 DU CONSEIL du 21 décembre 1989

concernant l'élimination de contrôles aux frontières des États membres dans le domaine des transports par route et par voies navigables

(JO L 390 du 30.12.1989, p. 18)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1100/2008 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2008	L 304	63	14.11.2008

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1989R4060:19920101:FR:PDF